

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2019**

Délibération
n° 2019.04.044.B

**Etude covoiturage :
demande de
subventions**

LE ONZE AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 avril 2019**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, André BONICHON, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Marie-Hélène PIERRE, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019**DELIBERATION
N° 2019.04.044.B**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD**ETUDE COVOITURAGE : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Les attentes en matière de covoiturage se renforcent localement et ce sujet relève d'un enjeu croissant pour GrandAngoulême.

En effet, dans le cadre de sa politique globale de mobilité, l'agglomération a pour objectifs de :

- Renforcer l'attractivité des modes alternatifs à la voiture individuelle ;
- Mettre en place une offre globale et cohérente, où la complémentarité des modes est recherchée afin d'optimiser les durées et les coûts des déplacements ;
- Proposer des services à la mobilité adaptés aux différentes typologies de territoires qui composent l'agglomération et aux besoins des personnes qui s'y déplacent.

Le projet consiste donc en la réalisation d'une étude de planification permettant de définir la stratégie et le champ d'actions de GrandAngoulême en matière de covoiturage sur son territoire.

A l'issue de cette étude, GrandAngoulême disposera d'un schéma des aires de covoiturage à l'échelle de l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération (localisation, typologie, principes d'aménagement).

Ce schéma sera intégré dans une réflexion plus globale sur les enjeux locaux en matière de covoiturage et des propositions d'actions (outil de mise en relation, sensibilisation / accompagnement pour favoriser le développement des pratiques, ...).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Etude covoiturage	27 840,00 €	LEADER	12 894,31 €	46%
		Autofinancement	14 945,69 €	54%
TOTAL	27 840,00 €	TOTAL	27 840,00 €	100%

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel et la réalisation de cette opération.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'Europe et la Région.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :
18 avril 2019

Affiché le :
18 avril 2019